

Pierre MASQUART

Avocat au Barreau de Paris

9-11 Avenue Franklin-Delano.-Roosevelt
75008 Paris – France

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

pmasquart@cabinet-briard.com



Avocat au Barreau de Paris depuis 1993, Pierre MASQUART est collaborateur du cabinet depuis 2002 où il intervient dans le domaine du conseil fiscal et du contentieux fiscal devant les juridictions administratives et judiciaires, le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme.

FORMATION

- DESS de droit des affaires et fiscalité, Université de Nancy II
- Mastère en gestion européenne et internationale, École supérieure de commerce de Reims
- Ancien Secrétaire de la Conférence du stage des avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit immobilier
- Droit fiscal français
- Droit fiscal européen
- Droit fiscal international
- Contentieux fiscal
- Procédures fiscales